

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2015

Date de la convocation : 16 mai 2015

L'ordre du jour est le suivant :

- Suivi des projets en cours :
 - logements seniors
 - sécurisation RD99
- Voirie
- Étude de différents devis
- Compte rendu des réunions :
 - communes nouvelles
 - dossier d'Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée des Établissements Recevant du Public)
- Plan de désherbage
- Recensement de la population 2016
- Délibérations et questions diverses

Présents : Joël BOBINEAU, Henri GORALCZYK, Sonia ALLETRU, Denise AUGUIN, Jacky BELOUIN, Marinette BOBINEAU, Stéphane BONNEAU, Jackie LARDY, Claude PICARD, Stéphanie ROYER, Fabienne SPENNATO

Secrétaire de séance : Denise AUGUIN

Absents excusés ayant donné procuration : E TOUTAIN ayant donné pouvoir à J.BOBINEAU
D SABOURAUD ayant donné pouvoir à H.GORALCZYK
R.L COLAS ayant donné pouvoir à J.BELOUIN (arrivé 21h30)

Monsieur le maire ouvre la séance en demandant s'il y a des remarques sur le dernier compte rendu de réunion. Aucune remarque de la part de l'assemblée. Le compte rendu est approuvé.

1- SUIVI DES PROJETS EN COURS

☉ Logement séniors :

M le maire fait le point sur le dossier :

- présentation du nouveau plan, tenant compte des modifications demandées,
- désamiantage : en attente du planning après relance de l'entreprise,
- à suivre, la démolition du bâtiment par l'entreprise Charrier,
- les actes de la propriété bâtie sont signés.

☉ Sécurisation de la RD 99

Suite au rendez-vous du mercredi 20 mai avec M Giraud du cabinet Millet, M le maire présente aux élus le futur projet d'aménagement de la route du Lac. Le projet présenté s'étend de l'entrée du bourg (la Joletière jusqu'au café la Rando).

Les propositions sont les suivantes : bandes de résine, rehaussement et reprofilage de la chaussée à différents endroits, bordures sur plusieurs longueurs à l'intérieur des virages, îlot bombé. L'estimation du coût de cet aménagement va être demandée pour une réalisation en 2 tranches.

Ce plan d'aménagement sera également soumis à l'Agence Routière Départementale pour avis.

2- VOIRIE

M le maire informe les élus que dans le cadre du programme de voirie 2015, une subvention départementale peut être accordée. Elle peut représenter jusqu'à 40% du montant HT des travaux proposés. Un tableau est à compléter.

Si les prix sont intéressants, des voies supplémentaires seront rajoutées : prévoir chemin des Loges, petite et grande Perrure, St Thomas, la Guilbaudière, la Clavelière...

M D.Sabouraud ayant en charge la consultation des entreprises, n'a reçu à ce jour que le devis de l'entreprise Racaud, montant hors taxe : 28615,63€ (4,28€/m²).

3- ÉTUDE DE DIFFERENTS DEVIS

- Validation du devis d'un montant de 267.36€ ttc avec l'entreprise Gachignard pour la réalisation de la vasque de la fontaine, place du Héraut.
- Révision du devis de l'entreprise Colas pour les travaux du parking de la mairie (descente jusqu'à l'escalier central) : 10 000€ ht.

4- COMPTE RENDU DES REUNIONS

⊕ Communes nouvelles

M le maire expose aux élus que plusieurs réunions d'information ont été organisées pour présentation du projet de création de commune nouvelle, auxquelles ont également participé Mme Toutain et M Goralczyk.

- l'objectif est de regrouper les communes proches ayant par exemple une même entité, des projets communs, etc.
- un nouveau nom
- un seul maire, un seul conseil municipal, un seul budget et un maire délégué pour chaque commune faisant partie du groupement.

Les communes nouvelles bénéficieront d'un statut plus souple, mieux adapté à leurs spécificités, elles disposeront également de dispositions financières très favorables si elles sont constituées avant le 1^{er} janvier 2016.

Un état des lieux, des études d'opportunité et de faisabilité, de l'information auprès des habitants et des associations, des employés sont à réaliser en amont.

Un comité de pilotage sera créé pour analyser tous les éléments, un échange avec les élus sur les conclusions et un vote des conseils municipaux de chacune des communes engagées.

Si la commune opte pour cette nouvelle organisation, elle pourrait voir le jour aux prochaines élections municipales.

Les élus, après avoir entendu ces propos, formulent différentes remarques et émettent des réserves, pour des projets d'investissement, cette nouvelle organisation peut être intéressante, tout en tenant compte de l'aspect financier.

Dossier à suivre.

⊕ Dossier Ad'Ap (Agenda d'Accessibilité Programmée des Etablissements Recevant du Public)

M le maire informe les élus, que dans le cadre de la réalisation de l'Ad'Ap, une réunion avec le bureau d'études A2Ch s'est déroulée le 28 avril ; étaient présents Mme Toutain et M Goralczyk.

- les travaux de mise en accessibilité réalisés ont été identifiés
- le retraitement des diagnostics présenté → des modifications ou améliorations sont à envisager
- moins de dépenses, estimation pour la remise aux normes des ERP communaux environ 200 000 euros.
- l'Ad'Ap doit être déposé à la préfecture avant le 27/09/2015, doit mentionner l'établissement, les travaux et la période de réalisation de 1 à 3 ans.

Une prochaine réunion est fixée le 24 juin.

5- PLAN DE DESHERBAGE

Les élus, à l'unanimité, adoptent le plan de désherbage communal tel qu'il a été présenté et s'engage à respecter le niveau de la charge territoriale, 4 niveaux d'objectifs ont été définis et la commune s'engage à respecter le niveau 2 à partir de 2016, plus précisément :

- réduire les quantités de pesticides appliqués de plus de 50%,
- utiliser durablement des techniques alternatives.

6- RECENSEMENT DE LA POPULATION 2016

La collecte se déroulera du 21 janvier au 20 février 2016.

Avant le 29 mai, doit être nommé le coordonnateur communal : les élus, sur proposition de M le maire désignent Mlle Virginie Mitard et Mme Anny Lucas en tant que coordinateur communal titulaire et suppléant.

7- DELIBERATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

⊕ Formation professionnelle : Mme D.Vincent, accompagnatrice transport scolaire est amenée à suivre une formation. À ce titre, une convention doit être signée avec l'organisme de formation.

Le montant de la formation s'élève à 400 euros.

À l'unanimité, les élus autorisent sa signature.

➤ Location salle des fêtes de la mairie

M le maire expose aux élus que le club de l'amitié de Foussais-Payré loue la salle des fêtes chaque année, il propose de fixer un tarif exceptionnel soit 65 euros, étant donné la participation d'habitants de Mervent. Avis favorable.

➤ Travaux divers

- reprise du parking de la mairie + travaux d'extension jusqu'à l'escalier principal : réalisés
- marquage horizontal : dans le cadre du groupement de commande, un relevé des marquages va être effectué et transmis à l'entreprise retenue pour réalisation Ouest signalisation (85 Saligny). La signalétique et marquage pour place handicapés seront réalisés par les employés.

➤ 13 juillet : Feu d'artifice

En raison de la diminution du montant de la subvention versée par le Conseil Général, M D.Sabouraud va reprendre contact avec la société Mille feux afin de revoir le spectacle et son coût.

➤ Centre de loisirs de Foussais-Payré

Présentation du bilan de l'année 2014, le montant global du déficit s'élève à 14 933,00 euros.

Le nombre de journées enfant a légèrement diminué par rapport à 2013.

Le montant de la participation pour la commune s'élève à 2 429.60 euros + le déficit des communes non adhérentes, réparti sur les communes adhérentes soit 1 002.03 euros pour la commune, soit un montant total de 3 431.60 euros (2 413.92 euros en 2013)

(pour rappel les communes adhérentes sont Foussais, Mervent, Vouvant, St-Michel-le-Cloucq, les communes non adhérentes, St-Hilaire-des-Loges, St-Maurice des Noues, Puy de Serre..., en moyenne le tarif appliqué est plus élevé d'environ 2 euros).

Cependant, certaines dépenses sont à expliquer, car il semblerait que le bilan inclut des dépenses ne concernant pas le centre de loisirs.

Egalement, est à revoir le prix du transport du mercredi (trajet école-centre de loisirs), jugé élevé 2 258€, car peu ou pas d'enfants de Vouvant l'utilisent.

➤ Lotissement « les Hauts de Mevent »

Rencontre avec les futurs lotisseurs le jeudi 28 mai

➤ Contrat Communal d'Urbanisme (CCU)

M le maire rappelle que l'acquisition du bâti, la démolition, la dépollution pouvaient entrer les critères d'attribution du CCU. Une nouvelle rencontre avec M Deborde (Conseil Général) est fixée le 29 mai pour précisions complémentaires.

➤ Service accoroutiste

Dans le cadre du groupement de commande pour les travaux d'entretien des voies communales, l'entreprise Merceron environnement a été retenue pour les communes adhérentes. L'entreprise a déjà effectué un passage sur la commune.

➤ Salle JL Ripaud

M le maire expose que l'association Perrure en fête, en raison de la météo, a dû se replier lors de sa manifestation du 3 mai dans la salle des fêtes de la mairie et la salle JL Ripaud. Reste à déterminer si la salle JL Ripaud est mise à disposition gratuitement ou louée. La règle pour les associations : 1 gratuité annuelle, les autres réservations payantes.

Vu le cas exceptionnel, M le maire propose à ce que l'association utilise sa gratuité et sollicite une subvention exceptionnelle, pour la prochaine manifestation prévue en novembre (AG +spectacle)

Avis favorable des élus.

➤ Tivoli blanc

- Les cavaliers Sud-Vendée : emprunt du tivoli le 27 juin : Présence de M S.Bonneau
- CPE : prise du tivoli le 31 mai : présence de M J.Belouin

➤ Opération Oriflamme année 2015

- présentation du visuel de l'oriflamme de la commune, installée rue de la République à Fontenay-le-Comte dans le cadre de la valorisation touristique du patrimoine.

➤ Cabinets dentaire et médical

- Installation de la pédicure/podologue dans l'un des bureaux du cabinet dentaire – à partir de juin/juillet.
- Récupération d'une partie du mobilier de bureau du Dr Lordier, mobilier qui a servi au réaménagement du secrétariat de la mairie. Estimation du mobilier restant.

➤ Bar de la rando

Fermeture du bar de la rando, des personnes se sont présentées à la mairie pour des renseignements sur une éventuelle reprise. Dossier à suivre. Actuellement M J.Belouin a repris la presse et monte un dossier pour la vente du tabac.

➤ Demande de salle

M le maire donne lecture du mail d'une future association de danses latines sollicitant une salle pour y dispenser des cours chaque vendredi à partir de 19h.

Les élus décident de proposer la salle des congrès pour un tarif mensuel de 50 euros.

Réponse et proposition seront faites par mail au demandeur.

➤ Invitation du club de pétanque : concours du 5/6 juin

- M S.Bonneau sollicite la pose de banderoles dans le centre bourg pour la saison estivale → accord
- Mme S.Allétru : demande des habitants de Saint-Thomas → numérotage des maisons → avis favorable
Commission voirie pour également prévoir le numérotage des autres villages
- Mme D.Auguin propose de renouveler la journée "Nettoyons la nature" → accord

Levée de séance : 00h30

Prochaine réunion le 19 juin 2015

Le maire, Joël BOBINEAU

H.GORALCZYK	S.BONNEAU
S.ALLETRU	J.LARDY
D.AUGUIN	C.PICARD
J.BELOUIN	S.ROYER
M.BOBINEAU	F.SPENNATO